



Guide

de construction de poulailler et
de garde de poules





Guide

de construction de poulailler et
de garde de poules





Table des Matières

1. Mise en contexte	2
2. Règlementation en vigueur	3
3. Gestion des fientes	4
4. Mesures d'hygiène	5
5. Maintien du bon voisinage	6



Mise en contexte

Le Conseil de la Nation huronne-wendat autorise aux résident·e·s de Wendake la garde de poules à domicile. Ce guide a pour objectif de fournir des informations essentielles sur la garde de poules, afin d'assurer le bien-être des animaux, de maintenir de bonnes relations de voisinage, de minimiser les risques pour la santé publique et de protéger l'environnement.

Règlementation en vigueur

Si vous souhaitez installer un poulailler sur votre terrain, vous devez respecter les règles suivantes :



- Le poulailler doit être situé dans la cour arrière.
- Il doit être à une distance minimale de 1,5 mètre de toute ligne de terrain et à 3 mètres d'une porte ou d'une fenêtre.
- Un enclos fermé est obligatoire.
- La hauteur maximale du poulailler est de 2,5 mètres et sa superficie ne doit pas dépasser 10 m².
- Maximum de 4 poules, aucun coq.
- La garde de poule doit répondre uniquement au besoin personnel.

Gestion des fientes

Une poule produit environ 1 kg de fientes par semaine, nécessitant une gestion adéquate. Les fientes de poules, riches en azote, et la litière, riche en carbone, sont idéales pour le compost. Cependant, les copeaux de bois se décomposant lentement, il est conseillé de les utiliser avec parcimonie. La méthode la plus simple consiste à enlever régulièrement la litière souillée (du poulailler et de l'enclos) et à la composter. Le compost enrichi de déjections de poules peut être utilisé dans le potager après un an.

NOTE IMPORTANTE : Si vous n'avez pas de composteur, mettez les fientes et les copeaux souillés à la poubelle, **pas dans le bac brun à compost**, car ils ne sont pas acceptés dans les composteurs communautaires.



Mesures d'hygiène

La salmonellose est la maladie la plus connue pouvant se transmettre des poules aux humains. La bactérie responsable, la salmonelle, se trouve dans les déjections. Bien que le risque de contamination soit faible, il est crucial de suivre certaines mesures d'hygiène :



- Lavez-vous soigneusement les mains après avoir manipulé une poule, sa litière, le compost ou des œufs souillés.
- Évitez de porter les poules près de votre visage.
- Ne circulez pas dans la maison avec les chaussures utilisées dans le poulailler ou l'enclos.

Maintien du bon voisinage

La garde de poules peut s'intégrer harmonieusement dans les zones résidentielles. Cependant, en tant que gardien·ne, il est de votre responsabilité de minimiser les nuisances sonores, les mauvaises odeurs et le vagabondage des poules, conformément au Règlement 2022-02 sur les nuisances.



Notez que la « garde de poule ne constitue pas une nuisance si celle-ci est faite en conformité » dudit guide et que toute « non-conformité au guide constitue une nuisance » (article 65 du Règlement 2022-02 sur les nuisances).

Pour plus d'information, veuillez consulter le règlement sur les nuisances [ra-2022-02-reglement-sur-les-nuisances.pdf](https://www.wendake.ca/ra-2022-02-reglement-sur-les-nuisances.pdf) ([wendake.ca](https://www.wendake.ca))

- Minimiser le bruit

Même sans coq, des poules mal entretenues peuvent devenir bruyantes. Assurez-vous qu'elles disposent d'un espace suffisant et de nourriture adéquate. Si elles ont tendance à jacasser tôt le matin, maintenez le poulailler dans l'obscurité jusqu'à leur sortie.

- Contrôler les odeurs

Un nettoyage régulier et minutieux du poulailler est essentiel pour prévenir les mauvaises odeurs. La fréquence du nettoyage dépendra de votre situation particulière, mais remplacez la litière dès que les odeurs deviennent persistantes.

- Éviter le vagabondage

Vos poules doivent rester dans votre cour. Elles peuvent être tentées de gratter dans les potagers ou les parterres de fleurs voisins. Assurez-vous donc que leur enclos est bien sécurisé.